

Secrétariat des associations  
Route de Lorient  
56620 PONT-SCORFF

Objet : commune de GUIDEL  
Enquête publique relative à la demande d'extension d'un élevage avicole

Monsieur le commissaire enquêteur,

L'association PONT-SCORFF ENVIRONNEMENT vous fait part de son opposition à l'extension d'un élevage de volailles, porté de 80 000 à 240 000 têtes, sans aucun lien avec le sol, à Villeneuve le Cap en GUIDEL.

1. Nous voulons d'abord souligner l'incohérence et le non sens de cette demande :

- De nombreux élevages familiaux cessent ou vont cesser leur activité à cause de la crise affectant la filière avicole, les grands groupes agroalimentaires encouragent l'intensification de la production en soutenant la mise en place d'élevages industriels beaucoup plus rentables (dans le cas présent lié au groupe GUYOMARCH/EVIALIS) au risque de faire disparaître encore plus d'éleveurs familiaux.
- Les rapports entre élevages industriels hors – sol et dégradation de la qualité de l'eau et algues vertes sont clairement établis, le demandeur envisage une production intensive de fientes sans terres d'épandages en propre, annexant un plan d'épandage qui inclut de nombreux propriétaires aux surfaces dispersées et donc empêchant quasiment tout contrôle.

Nous rappelons que le 4 février 2002, l'Etat, le Conseil régional et les conseils généraux, les acteurs professionnels bretons, et les associations, signaient ensemble le " plan d'action pour le développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Bretagne, incluant la reconquête de la qualité de l'eau ". Ce plan d'action reposait sur l'équilibre entre les démarches pour atténuer les excès de l'agriculture intensive et les actions pour soutenir et développer l'agriculture durable, reconquérir la qualité des eaux, maintenir le maximum d'exploitations familiales.

Au sujet du traitement des effluents animaux, nous contestons ce plan d'épandage multi-sites et multi-propriétaires qui dilue la chaîne des responsabilités. Rien ne prouve que ces surfaces ne sont pas déjà intégrées à d'autres plans d'épandage, auquel cas, ou les propriétaires prendront le risque de se mettre en surdosage de fertilisation en azote ou/et phosphore, ou ils refuseront les apports de fientes. La dimension industrielle du projet du demandeur doit prévoir un traitement industriel des fientes: une plate-forme de transformation avec séchage et compostage.

2. Le plan d'épandage présenté inclut des parcelles situées sur la commune de PONT-SCORFF, notamment dans les villages de Kervazaouen/Kerviniou et Kergoal.

Ces villages sont déjà affectés, comme d'autres, par les nuisances olfactives provenant des activités développées sur le site du centre d'enfouissement technique voisin de LANN HIR. Leurs craintes sont les suivantes, en raison du stockage de fientes non traitées en attente d'enfouissement, en bordure de champs de cultures :

- augmentation des nuisances olfactives, déjà insupportables
- risque sanitaire (non pris en compte dans le dossier).

Statistiquement, dans ce type d'élevage, il existe 5% de déchets d'animaux. C'est un fumier à risque car il peut contenir des germes de salmonelles ou de botulisme et la prolifération des mouches générée par les tas de fientes non immédiatement enfouies favorise la dissémination des microbes.

Nous nous opposons donc à ce type d'installation industrielle qui va manifestement à l'encontre de la démarche de développement durable que nous soutenons et qui menace de perturber encore plus la vie des riverains du site de Lann-Hir en Pont-Scorff.

pour l'association

Le président

Denis PENDELIO

Bonsoir Gérard,  
Ton courrier est bien représentatif des avis mis en avant lors de la réunion de la semaine dernière.  
Une simple remarque, il manque un zéro (il y en a tant) ce n'est pas 8000 mais 80000.  
Amicalement  
Jean Pierre

La contribution proposée me convient bien et résume ce que nous nous sommes convenus en réunion. Seule remarque - l'extension est de 80000 à 240 000(pas 8000). Par ailleurs, je constate que les élus de Clohars-Carnoët ont voté à 18 voix contre l'extension - avec 9 abstentions. Nous devons peut-être confronter le Maire de Rédéné avec ses contradictions - contre Lan Hir et pour l'épandage dans le même secteur...

Steve

Salut Gérard,

Nous avons parlé aussi de la prolifération des mouches générée par les tas de fientes non enfouis immédiatement. Cela consitue une gêne et un risque sanitaire avec la dissémination de microbes.

D'accord sur le contenu avec ou sans les mouches.

Alain LE GAL